



Ottawa, Canada

Volume 7, N° 48
(Hebdomadaire)

le 28 novembre 1979

Prix du pétrole, objet de la Conférence des premiers ministres	1
Victoires libérales au Québec	3
Catastrophe ferroviaire en Ontario	4
Nouveau système informatique pour la diffusion de données sur l'énergie	4
Le 11 novembre, les Canadiens se souviennent	4
Nouveau système de traitement rapide des textes	5
Hommage de la Chine au docteur canadien Norman Bethune	5
Centre francophone de Toronto	6
La leçon de courage de "Dot"	6
Nouvelle surtaxe pour produits horticoles importés	6
Championnat national de cuisine	6
Centre Jules-Léger	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Prix du pétrole, objet de la Conférence des premiers ministres

Les éléments essentiels d'une véritable stratégie énergétique nationale, préconisés par le gouvernement, ont été énumérés par M. Joe Clark, premier ministre du Canada, lors de la Conférence des premiers ministres tenue à Ottawa le 12 novembre en vue de négocier, entre Ottawa et les provinces productrices, une nouvelle entente pour la fixation du prix du pétrole.

M. Clark a déclaré que le prix du pétrole doit être suffisamment élevé pour créer de nouvelles sources d'approvisionnement, et que le régime de fixation des prix doit être raisonnablement prévisible pour permettre à l'industrie une planification à long terme. Il faut également encourager l'économie d'énergie, substituer au pétrole de nouvelles sources d'énergie plus abondantes et moins coûteuses et réduire notre consommation de pétrole. Il est essentiel d'accroître la participation directe des Canadiens dans le secteur énergétique, surtout dans le cas de nouveaux projets.

Jusqu'ici, les consommateurs canadiens ont été coupés des réalités du mar-

ché mondial du pétrole par une politique qui subventionne leur consommation, a expliqué le Premier Ministre. Chaque baril de pétrole acheté sur les marchés internationaux coûte actuellement entre \$25 et \$35. Le prix payé directement par les raffineurs canadiens est d'environ \$16. La différence est subventionnée. La consommation de pétrole canadien est subventionnée par les producteurs et les provinces productrices, plus particulièrement l'Alberta. Le montant versé jusqu'ici aux consommateurs de pétrole canadien atteint près de \$20 milliards. Les États-Unis, qui ont adopté une pareille politique restrictive, a poursuivi le Premier Ministre, ont maintenant décidé de laisser monter les prix au niveau des prix mondiaux d'ici le 30 septembre 1981. "Cette nouvelle politique, a déclaré M. Clark, élimine un obstacle important aux décisions difficiles à prendre concernant les prix du pétrole au Canada."

Fixation du prix du pétrole

Le gouvernement fédéral a proposé une augmentation annuelle de \$4 le baril jus-



M. Clark (deuxième à partir de la gauche) s'entretient avec ses homologues provinciaux.

Dernière heure

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la démission de M. Pierre Elliott Trudeau du poste de chef du Parti libéral du Canada. M. Trudeau restera chef de l'Opposition aux Communes jusqu'à l'élection d'un nouveau chef libéral, probablement au printemps. Dans son prochain numéro, *Hebdo Canada* consacra un article à la carrière de M. Trudeau.

Rapport en Chambre du premier ministre, M. Joe Clark, sur la Conférence des premiers ministres

...La discussion portait sur les propositions de mon gouvernement visant à rendre le Canada autonome sur le plan énergétique en 1990. Ces propositions avaient déjà fait l'objet d'une consultation exhaustive entre Ottawa et les provinces et je crois que le ton sur lequel les entretiens d'aujourd'hui se sont déroulés atteste la valeur d'une consultation franche et totale entre les éléments d'un système fédéral. ...Nous entendons continuer dans cette voie.

Je suis heureux, pour notre pays, de pouvoir annoncer à la Chambre qu'une entente substantielle est intervenue entre les premiers ministres sur les grandes lignes d'une politique complète de l'énergie pour le Canada. Les premiers ministres ont unanimement souscrit à notre principal objectif qui consiste à rendre le Canada autonome en matière d'énergie. Nous avons convenu qu'il est dangereux pour l'avenir économique du Canada de feindre d'ignorer une situation qui met tant de Canadiens, surtout ceux du Québec et des Maritimes, à la merci d'approvisionnements étrangers incertains.

Les prix encore à négocier

L'élément très important des prix est encore à négocier. Comme je l'ai dit à la Conférence, seuls les provinces productrices et le gouvernement national ont le pouvoir de négocier cette question, mais nous avons préféré attendre que d'autres parties du Canada expriment leur point de vue avant de prendre une décision sur les prix de manière à ce que nous sachions quel impact ces hausses de prix auront sur leur économie. A mon avis, les premiers ministres ont fait preuve de réalisme en reconnaissant que bien que ce soit une tâche ingrate de devoir décréter des hausses de prix, c'est le moindre de deux maux, car sans cela nous nous exposerions à une interruption des approvisionnements, ce qui serait désastreux pour l'économie canadienne et nous rendrait tributaire de sources étrangères instables d'approvisionnement pétrolier, sources sur lesquelles nous ne pouvons pas fermement compter. C'est en tenant compte de cette situation que nous allons essayer cette semaine d'établir avec des représentants des provinces productrices un tarif pour le pétrole et le gaz naturel visant à accroître la capacité de production du Canada tout en encourageant les mesures d'économie d'énergie et l'utilisation d'autres combustibles.

...Nous avons proposé d'imposer une taxe spéciale sur les bénéfices excédentaires des sociétés pétrolières. Des fonctionnaires de mon gouvernement vont consulter leurs homologues provinciaux ainsi que les représentants de l'industrie pétrolière pour mettre au point la taxe la plus efficace.

Nous avons proposé de créer une banque canadienne de l'énergie afin d'aider les Canadiens à investir à long terme dans des projets énergétiques nationaux essentiels. J'ai le plaisir de vous signaler que plusieurs provinces ont déjà accepté d'étudier la possibilité de contribuer à la mise de fonds devant permettre le lancement de cette banque. Le gouvernement fédéral prévoit d'allouer une somme d'environ \$1,5 milliard à titre de participation au capital souscrit au cours des quatre prochaines années afin d'aider notre pays à accroître son potentiel énergétique.

Les hauts fonctionnaires se réuniront également en vue de déterminer quels sont les programmes d'économie d'énergie pouvant être appliqués immédiatement. J'ai annoncé que nous avons l'intention de proposer la mise sur pied d'un programme coopératif visant à aider les particuliers à remettre en état les fournaies brûlant trop de mazout. Nous serions prêts à participer à un programme d'économie d'énergie dans l'industrie des Maritimes. Quant à l'isolation, plusieurs provinces ont fait savoir que le Programme d'isolation thermique des maisons du Canada répondrait mieux aux besoins s'il relevait des provinces et nous sommes prêts à établir les modalités de ce transfert tout en augmentant notre participation financière à ce programme.

Nouvelles mesures

Les premiers ministres ont affirmé avec conviction la nécessité de prendre de nouvelles mesures afin d'encourager la substitution du pétrole par des sources d'énergie plus abondantes. Une bonne partie de nos délibérations ont porté sur la possibilité d'accroître les marchés du gaz naturel en Ontario, au Québec, et peut-être dans les provinces Maritimes. Mais le potentiel des autres sources d'énergie disponibles dans des régions données n'a pas pour autant été oublié. Il s'agit, par exemple, des possibilités offertes par les déchets du bois en Colombie-Britannique, une production accrue du charbon en Nouvelle-Écosse, l'augmentation du réseau hydro-électrique au Manitoba, au Québec et à Terre-Neuve, et une plus grande utilisation des formes d'énergie renouvelables dans l'ensemble du pays. Des fonctionnaires du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux entameront immédiatement des études afin d'identifier les secteurs où le remplacement pourra s'effectuer l'an prochain.

Nous avons également parlé avec les premiers ministres de la façon d'aider les Canadiens à qui les hausses des prix demanderont les plus gros sacrifices ainsi que de la façon de traiter d'autres problèmes particuliers. Ces mesures seront abordées dans le prochain budget fédéral ou lors de la prochaine conférence des premiers ministres reportée au 17 et 18 décembre. Ce changement de date permettra aux hauts fonctionnaires de donner suite aux travaux de la conférence d'aujourd'hui et permettra aux premiers ministres d'aborder d'autres sujets...

qu'à ce que les prix canadiens équivalent à environ 90 p.c. du prix dit de Chicago (combinaison des prix du pétrole intérieur et du pétrole importé aux États-Unis). Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, s'est opposé à toute augmentation de prix supérieure à ce qui

avait déjà été convenu, c'est-à-dire \$1 le baril à compter du 1er janvier et une autre augmentation de \$1 à compter du 1er juillet 1980. Pour sa part, le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, est d'accord avec Ottawa pour augmenter les prix par étapes jusqu'à ce qu'ils attei-

gnent le "prix de Chicago".

En gros, M. Lougheed a déclaré que si l'Alberta obtient ce qu'elle considère comme un prix juste pour son pétrole, elle collaborerait à l'accélération de la mise en valeur des sables bitumineux et à la substitution des ressources de gaz natu-

rel abondantes au pétrole qui devient de plus en plus rare. Si les prix du pétrole de l'Alberta et de la Saskatchewan ne se rapprochent pas davantage du prix international, pour favoriser une plus grande exploration et la mise en valeur des ressources énergétiques, le Canada pourrait finir par importer 30 p.c. de son pétrole d'ici 1985, a déclaré M. Lougheed. A l'heure actuelle, les importations s'élèvent à environ 16 p.c. de notre consommation nationale.

Profits des sociétés pétrolières

Le gouvernement fédéral a proposé une taxe d'autarcie énergétique qui accorderait aux sociétés 45 p.c. de la première augmentation d'un dollar le baril, puis le prélèvement, par voie d'imposition, de tous les revenus, sauf 5 p.c., découlant de hausses additionnelles du prix. Ces fonds seraient affectés à des projets liés à l'énergie. M. Davis s'est dit d'avis que les profits des sociétés sont déjà suffisamment élevés pour financer de nouveaux projets d'exploration et de mise en valeur, mais M. Lougheed aimerait que les sociétés continuent de recevoir 45 p.c. de tous les revenus pétroliers, à condition qu'elles en réinvestissent une grande partie dans la recherche de nouvelles sources d'énergie.

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, a déclaré que les sociétés pétrolières multinationales ne devraient tirer aucun revenu supplémentaire d'une augmentation du prix du pétrole déjà stocké. Tout l'argent supplémentaire versé par les Canadiens pour ce pétrole, exception faite des redevances et des taxes, a-t-il dit, devrait servir à l'exploitation des nouvelles sources d'énergie appartenant aux Canadiens.

Une banque d'énergie

M. Clark a proposé l'établissement d'une banque de l'énergie, financée au moyen de capital-actions et de prêts consentis par le gouvernement fédéral et les dix gouvernements provinciaux. Cette banque investirait dans des projets énergétiques. Dans l'ensemble, l'idée de l'établissement d'une banque de l'énergie plaît à M. Davis, à condition qu'une partie des revenus découlant du pétrole et du gaz des provinces productrices soit investie dans la banque. M. Lougheed ne s'est pas prononcé sur la question, pour pouvoir y réfléchir.

Taxe d'accise

M. Clark a proposé de majorer la taxe
(suite à la page 8)

Victoires libérales au Québec

Le Parti libéral du Québec a remporté une éclatante victoire en faisant élire ses trois candidats lors des trois élections provinciales partielles tenues le 14 novembre, soit trois ans presque jour pour jour après que le gouvernement péquiste ait été porté au pouvoir.

Dans la circonscription de Prévost, située dans les Laurentides, au nord de Montréal, une heure seulement après la fermeture des bureaux de scrutin, Mme Solange Chaput-Rolland, ancien membre de la commission Pépin-Robarts sur l'unité nationale, emportait 63,3 p.c. des suffrages exprimés et son adversaire péquiste, l'économiste Pierre Harvey 35,2 p.c. Un peu plus tard, dans la circonscription de Beauce-Sud, circonscription située au sud-est de la ville de Québec, M. Herman Mathieu, notaire, recueillait 57,3 p.c. des suffrages et le candidat péquiste, un jeune industriel, M. Raymond Boisvert, 42,4 p.c.

Enfin, le revirement le plus spectaculaire a eu lieu dans la circonscription de Maisonneuve, château-fort du Parti québécois. Depuis neuf ans, les électeurs de ce quartier ouvrier de l'Est de Montréal donnaient leur appui à l'ancien ministre Robert Burns qui a démissionné pour des raisons de santé. Le candidat libéral, M. Georges Lalonde, ancien directeur du Palais de justice de Montréal, l'a emporté avec 56,6 p.c. des suffrages exprimés et a défait le candidat péquiste, un haut fonctionnaire du gouvernement québécois, M. Jacques Desmarais (37 p.c.).

Ces trois victoires libérales porte à six le nombre de sièges gagnés en moins de deux ans par les libéraux lors d'élections partielles.

La participation électorale a été de 80,6 p.c. dans Beauce-Sud, 75,6 p.c. dans Prévost et 71,6 dans Maisonneuve.

La répartition des sièges à l'Assemblée nationale du Québec est à présent la suivante: 68 députés péquistes, 29 libéraux, neuf députés de l'Union nationale, trois indépendants et un siège vacant.

Réactions

Malgré ces résultats, le premier ministre du Québec a déclaré, à l'Assemblée nationale, que le gouvernement maintenait intégralement son projet de souveraineté-association et que le référendum aurait lieu comme prévu au printemps. "Après 12 ans de travail..., je me sentirais hon-

teux de reculer sur quoi que ce soit en ce qui concerne le Québec. Ce sera aux citoyens de se prononcer", a dit M. Lévesque qui attribue les échecs aux problèmes sociaux et aux dissensions au sein de son parti.

Pour le chef du Parti libéral du Québec, M. Ryan, ces résultats montrent que "les gens se sont aperçus que la souveraineté-association voulait dire simplement faire l'indépendance du Québec et ils ont rejeté carrément et avec éloquence la séparation du Québec du reste du Canada. M. Ryan a ajouté qu'il fallait poursuivre les efforts en vue de renouveler le lien fédéral du Québec à l'intérieur du Canada.

En apprenant les résultats, le premier ministre du Canada a dit qu'il y voyait "un triomphe des forces fédéralistes", tout en précisant qu'ils ne signifiaient en rien "un vote pour le *statu quo*" constitutionnel.

Réactions de la Presse

M. Michel Roy du journal *Le Devoir* commence son éditorial du 16 novembre en disant: "L'ampleur de la défaite du Parti québécois...porte au gouvernement un coup très dur qui ressemble à un désaveu". Pour M. Roy, les victoires libérales sont dues en bonne partie à "un parti renouvelé politiquement et physiquement, inspirant désormais confiance". M. Roy poursuit: "Beaucoup d'électeurs sont en outre portés à rejeter sur le gouvernement de M. Lévesque, ou plutôt sur son projet de souveraineté-association, la cause des malaises économiques qui touchent le Québec. C'est en ce sens que l'option constitutionnelle du P.Q. a pu influencer sur les résultats. Mais il est excessif de conclure...que les verdicts de mercredi témoignent d'un rejet massif de la thèse exposée par le gouvernement dans son livre blanc...". En conclusion, M. Roy y voit surtout un avertissement sérieux pour le gouvernement du Québec.

Pour M. Marcel Adam du journal *montrealais La presse* "...Ces résultats sont surprenants du fait qu'au Québec le parti gouvernemental remporte traditionnellement les élections partielles". "On peut y voir, dit M. Adam, la confirmation que la victoire du Parti québécois en 1976 signifiait surtout le rejet du gouvernement libéral, notamment du style de leadership qu'incarnait M. Bourassa". M. Adam cite aussi parmi les autres causes, la question constitutionnelle, l'élection de M. Claude Ryan à la tête du Parti libéral et la "qualité des candidats en présence".

Catastrophe ferroviaire en Ontario

Les 240 000 habitants de Mississauga, localité de la banlieue ouest de Toronto, ainsi que des milliers d'autres de la région avoisinante, ont dû quitter leur domicile le 11 novembre à la suite du déraillement d'un convoi ferroviaire. Il s'agit de la plus importante évacuation faite en Amérique du Nord.

Sept wagons-citernes contenant des produits chimiques ont explosé et pris feu, recouvrant la ville d'un épais nuage toxique. Le train transportait, entre autres, du styrène, du propane, du butane et du chlore.

Le déraillement serait imputable à une collision entre un véhicule automobile et le train.

Policiers et pompiers appelés sur les lieux devaient porter des masques à gaz tandis que l'on arrosait les wagons-citernes encore intacts pour éviter d'autres explosions.

Le sinistre n'a fait aucun mort ou blessé, mais plusieurs personnes souffraient de nausées, de maux de tête ou de troubles de la vue. Quelque 1 000 citoyens, évacués en pleine nuit vers un centre commercial voisin et une école à 3 km de là étaient parmi ces dernières. On s'empressa de les évacuer vers des endroits situés jusqu'à 25 km du lieu du désastre.

Quelque 57 ambulances furent nolisées pour le transport d'environ 460 malades de l'Hôpital général de Mississauga à leur domicile ou vers des hôpitaux torontois. Il en fut de même pour plusieurs citoyens âgés ou des convalescents logés dans des résidences de la municipalité.

Les Forces armées canadiennes ont envoyé 250 soldats sur les lieux pour protéger les maisons abandonnées et pour aider les policiers.

La Croix-Rouge était également sur les lieux, et sa section des désastres fut chargée d'enregistrer toutes les personnes évacuées afin de renseigner les familles.

Deux jours plus tard, de nets progrès ayant été faits dans le contrôle de la situation, près de la moitié des personnes ont pu regagner leur domicile.

A Ottawa, le ministre des Transports, M. Don Mazankowski a déclaré aux Communes que la compagnie CP Rail, tout comme les chemins de fer du CN, devraient expliquer quelles mesures de sécurité elles entendaient mettre en vigueur pour éviter qu'un pareil accident ne se reproduise.

Nouveau système informatique pour la diffusion de données sur l'énergie

Un système informatique a été instauré dans tout le Canada pour fournir rapidement des données relatives à quelque 400 travaux majeurs de recherche, de développement et de démonstration réalisés au Canada dans le domaine de l'énergie.

Selon le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Ray Hnatyshyn, ce système est une étape importante dans la diffusion des données énergétiques, élément essentiel du succès de la politique d'économies d'énergie.

M. Hnatyshyn a mentionné que la base de données comprend des travaux sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables pour lesquels la réputation du Canada à l'étranger n'est plus à faire.

La base de données a été préparée par le Ministère en collaboration avec d'autres organismes fédéraux et provinciaux; il

sera maintenant plus facile pour le public d'obtenir des renseignements sur l'état actuel de divers travaux, qu'il s'agisse d'une étude géothermique de plusieurs millions de dollars effectuée en Colombie-Britannique ou de l'installation d'une grande éolienne en Nouvelle-Écosse. Les renseignements disponibles portent sur les caractéristiques, la gestion, le financement et le lieu de chaque projet.

Le répertoire comprend les démonstrations sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables menées par le gouvernement fédéral, indépendamment ou en commun avec les provinces, certains projets communs effectués avec l'Agence internationale de l'énergie (AIE), ou avec des provinces, des travaux faits par des universités ou autres groupes grâce à des subventions fédérales.

Le 11 novembre, les Canadiens se souviennent



Dans tout le Canada des cérémonies ont marqué l'anniversaire de l'armistice de 1918. A Ottawa, quelque 3 000 personnes, dont plusieurs centaines d'anciens combattants, ont rendu hommage aux Canadiens morts durant les deux guerres mondiales et la guerre de Corée. Mme Eliza Beatty, que l'on voit sur la photo, a déposé une couronne devant le monument aux morts d'Ottawa, au nom des mères canadiennes. Mme Beatty, qui vit au Manitoba, a perdu ses deux fils au cours du raid sur Dieppe en 1942. A ses côtés se recueillent le gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, et le ministre de la Défense nationale et ministre des Affaires des Anciens Combattants, M. Allan McKinnon.

La chronique des arts

Nouveau système de traitement rapide des textes

Avec le lancement d'un nouveau système de traitement automatique des textes, la firme AES Data Ltée de Montréal devient le premier fabricant au Canada des systèmes de "multitraitement".

Le traitement des textes consiste à enregistrer des informations sur un support magnétique (ruban, carte, cassette ou disque souple). Une fois enregistrés, les documents sont facilement corrigés et révisés sans avoir à retaper l'ensemble du texte. L'on obtient ainsi une copie finale sans erreurs.

Le nouveau système AES C20 comporte une mémoire plus puissante que les systèmes habituels. Ses deux disques rigides peuvent enregistrer chacun jusqu'à 192 millions de caractères, soit plus de 40 000 pages ordinaires de texte. Plusieurs postes de travail sont reliés à une unité centrale, d'où l'appellation "multitraitement".

Le système permet d'effectuer très rapidement la composition du texte, les corrections et la production spéciale comportant des signes et symboles. Les composantes du système peuvent produire des textes à la vitesse maximale de 300 lignes à la minute.

Modulaire, le système AES C20 permet à l'utilisateur "de débiter avec une unité de base puis d'ajouter, selon ses besoins, des postes de travail. L'ensemble complet



Cette version du C20 consiste en quatre postes de travail locaux (chacun muni d'un écran et d'un clavier électronique), cinq imprimantes atteignant chacune la vitesse de 540 mots/minute, une imprimante ligne par ligne dont la vitesse approche 8 000 mots/minute et une unité centrale (ou module central) renfermant le microprocesseur.

se compose de huit postes de travail éloignés, de huit postes locaux, de 18 imprimantes et d'une unité de mémoire à deux disques rigides".

Le système, dont la mise au point a demandé deux ans, est l'un des systèmes les plus perfectionnés dans cette catégorie de matériel de bureau, déclare le président de la firme, M. Ron Snelling, en précisant: "Il a été conçu pour répondre aux besoins les plus impérieux des tra-

vaux d'écriture et de secrétariat. Il permet aux responsables des publications scientifiques et techniques, en particulier, de manipuler simultanément formules complexes et textes standards".

La Société AES, fondée en 1974, est une filiale de la Corporation de développement du Canada. Ses ventes se sont accrues en quatre ans de plus de 1 000 p.c.; ses exportations ont atteint \$50 millions l'an passé.

Hommage de la Chine au docteur canadien Norman Bethune

La Chine a rendu un hommage solennel au médecin canadien Norman Bethune, mort en Chine il y a 40 ans, l'un des rares étrangers élevés à la gloire de "héros" du peuple chinois.

Une grande réunion commémorative rassemblant plus de 3 000 personnes, s'est tenue le 12 novembre au "Palais du peuple" à Pékin, en présence du ministre chinois de la Santé publique, M. Qian Xinzhong, du président de l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec les pays étrangers, M. Wang Bingnan, ainsi que d'une délégation canadienne dirigée par le professeur William Baroots (Winnipeg) et composée de plusieurs médecins ainsi que de trois nièces du Dr Bethune.

Norman Bethune avait accompagné les troupes communistes chinoises lors de la guerre contre le Japon à partir de 1938.

Vétéran de l'épopée des communistes chinois, le maréchal Nie Rongzhen, vice-président de l'Assemblée nationale populaire chinoise, empêché pour des raisons de santé d'assister à la réunion, y a toutefois fait lire son discours. Il a appelé les chinois à "cultiver l'esprit de Bethune et à être des révolutionnaires et des hommes de science du type de Bethune".

D'autre part, le même jour avait lieu, au musée d'histoire militaire de Pékin, l'ouverture d'une exposition rappelant l'oeuvre et la vie du chirurgien canadien tandis que la plupart des journaux lui consacraient également une large place dans leurs colonnes.

Le Quotidien du peuple a notamment publié un long article de Jiang Yizhen, ancien ministre chinois de la Santé, qui

avait rencontré Norman Bethune en 1938.

Norman Bethune dont le nom figure dans les livres de classe des petits écoliers chinois, mourut le 12 novembre 1939 à l'âge de 49 ans après avoir contracté une septicémie en opérant un soldat chinois blessé.

Les autorités chinoises lui vouent depuis sa mort, un culte jamais remis en cause par les campagnes politiques successives, même les plus xénophobes. Son abnégation est constamment rappelée au peuple chinois. Le ministre chinois de la Santé publique a aussi souligné que Bethune vivait dans une hutte en Chaume, dormait sur un lit en briques, portait des sandales en toile et des vêtements grossiers, mangeait du millet et des pommes de terre comme les soldats.

D'après un article publié dans *Le Devoir* du 13 novembre.

Centre francophone de Toronto

La réunion annuelle des Amis du Centre communautaire francophone de Toronto (CCFT) s'est tenue à l'occasion de leur dîner-rencontre mensuel le 23 octobre dernier, agrémenté par une période de divertissement. Les Amis s'en sont donnés à coeur joie à chanter des chansons qui caractérisent la diversité culturelle française de leur grande famille.

Le groupe des Amis du Centre, au nombre de quelque 400, se compose de Canadiens français, de Franco-Ontariens, de Québécois, d'Acadiens, de Français, d'Anglais, d'Écossais, d'Irlandais, de Libanais, de Marocains, d'Égyptiens, de Mauriciens, de Belges, de Pakistanaï, d'Allemands, de Portugais, de Hollandais, et que sais-je encore. Leur lien principal est leur amour de la culture et de la langue françaises. En deuxième lieu, ils offrent leurs services bénévolement à l'occasion des diverses activités du Centre: la production, la distribution, le pliage et l'envoi du Bulletin, en capacité d'hôtes ou d'hôtesse, de serveurs ou serveuses, de traducteurs, d'animateurs ou à titre de spécialistes en divers domaines, etc. En d'autres mots, ils se veulent l'épine dorsale du Centre.

À l'occasion de leur dernière rencontre, ils se sont dotés d'un nouveau comité exécutif, car c'était aussi leur premier anniversaire de naissance. Ils se sentent maintenant prêts à affronter leur deuxième année avec enthousiasme.

Le Bulletin, CCFT, vol. 3, n. 9.

La leçon de courage de "Dot"

Dorothy Aldridge ne veut pas d'une histoire pour faire pleurer, mais il serait facile d'en faire une en racontant sa vie.

Mme Aldridge, à présent âgée de 71 ans, fut victime de la poliomyélite à cinq mois. Elle a passé 62 ans à l'hôpital dont les 53 dernières années dans un hôpital pour malades chroniques de Toronto.

Cependant, il suffit de rester cinq minutes avec elle, pour que son enthousiasme persuade son interlocuteur qu'elle n'a nul besoin de pitié malgré son infirmité. L'hôpital est son chez elle, ceux qui l'entourent sa famille.

Il y a huit ans, l'aumônier de l'hôpital pensa que la radio amateur serait une bonne thérapie pour les malades. Aussitôt, avec l'enthousiasme qui lui est

habituel, Aldridge s'inscrivit à des cours et passa les examens lui permettant de devenir radio-amateur.

Depuis, sous son nom de radio *Dot*, elle s'entretient avec de nombreux amateurs de radio à travers le monde.

Un autre de ses passe-temps préférés est la couture. Une infirmière lui a offert une machine à coudre qu'elle fait marcher avec un coude parce qu'elle ne peut pas pousser la pédale avec les pieds. Elle fait ses propres robes, comme celle qu'elle portait, par exemple, lorsque l'on fêta, il y a trois ans, ses 50 ans passés à l'hôpital.

Nouvelle surtaxe pour produits horticoles importés

Le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, a annoncé la mise en oeuvre d'un nouveau système de surtaxe pour les produits horticoles importés.

Ce système permettra au gouvernement d'intervenir rapidement lorsque le prix des produits importés causera ou menacera de causer des difficultés économiques aux producteurs canadiens concernés.

Plusieurs produits nécessitent, le cas échéant, une intervention rapide. Il s'agit des cerises fraîches, douces et aigres; des fraises fraîches; des pêches fraîches; de la laitue fraîche; des pommes de terre fraîches; des cerises aigres congelées; des fraises congelées ainsi que des cerises douces et des fraises en conserve.

Un prix indicatif sera déterminé pour chaque produit avant le début de la campagne de commercialisation canadienne. Ce prix équivalra à 85 p.c. du prix d'importation mensuel moyen des trois années précédentes ou à 90 p.c. du prix moyen des cinq dernières années, selon le cas.

La surtaxe correspondra normalement à l'écart entre le prix d'importation et le prix indicatif et ne demeurera en vigueur qu'au cours de la campagne de commercialisation canadienne, par exemple pendant huit semaines dans le cas des fraises et des cerises.

Outre les produits précités, d'autres denrées horticoles pourront jouir de cette protection si le gouvernement reçoit une demande d'intervention appuyée par une documentation suffisante. Sous le nouveau régime, une décision devra être rendue dans les 20 jours ouvrables qui suivent la présentation d'une demande en règle.

Championnat national de cuisine

Le concours "L'art culinaire classique Wiser 1979" a eu lieu à Montréal le 14 novembre. Trois cents chefs et apprentis-chefs canadiens étaient inscrits à ce concours parrainé par la Fédération canadienne des chefs de cuisine.

Le grand gagnant a été le chef Otto Daniels, du restaurant *Moose Factory* de Calgary (Alberta), qui présentait sa recette de canard rôti nappé de sauce déglacée au Irish Mist et garni de petites crêpes aux pommes et aux raisins verts pelés.

Le chef François Keller, du restaurant *Le Beukiri* de Montréal, grand gagnant en 1978, a gagné dans la catégorie "hors d'oeuvres" avec ses quenelles de brochet de saumon jardinière, tandis qu'Anton Koch, chef au restaurant *William Tell* de Montréal, gagnait dans la catégorie "viandes" avec le tournedos châtelain. Les deux autres gagnants sont des chefs de Toronto: Denis Jaricot, de l'*Hôtel Inn on the Park*, dans la catégorie "poissons et fruits de mer, avec des filets de sole aux concombres farcis de mousseline au homard", et Dieter Thelen, du *Chelsea Inn*, dans la catégorie "desserts", avec la mousse Tijuana.

Centre Jules-Léger

Ouvert récemment à Ottawa, le centre Jules-Léger est le premier établissement francophone de l'Ontario pour élèves souffrant de graves difficultés d'apprentissage. Il accueillera des jeunes de 6 à 21 ans qui vivront en internat.

Selon le directeur "ce sont des jeunes qui ont une intelligence moyenne et même au dessus de la normale. Rendus au niveau secondaire, certains ne savent [cependant] pas lire et quelquefois leurs connaissances académiques se situent au niveau d'une deuxième année.

L'objectif du Centre est d'amener les enfants à surmonter leurs difficultés afin qu'ils puissent suivre les programmes normaux.

Le Centre offrira aussi un programme de formation et de perfectionnement pour les enseignants qui travaillent avec de tels élèves et il s'occupera de recherche et de matériel pédagogique.

Le Centre est financé par le ministère de l'Éducation de l'Ontario et administré par la faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa.

La chronique des arts

Six propositions

Le Musée des beaux-arts de Montréal présente, sous le titre *Six propositions*, des oeuvres de six artistes québécois qui, depuis déjà quelques années, marquent le développement de l'art pictural québécois: Luc Béland (né à Lachine en 1951), Lucio de Heusch (Sherbrooke, 1946), Christian Kiopini (Sorel, 1949), Chris Knudsen (Danemark, 1945), Richard Mill (Québec, 1949) et Léopold Plotek (Moscou, 1948).

Six propositions, c'est d'abord six manières de peindre choisies par des artistes travaillant tous au Québec, à l'extérieur de groupes de travail théoriques ou d'écoles. Ces artistes, qui ont moins de 35 ans, ont tous tenu des expositions d'importance au cours de la dernière année à Québec, à Montréal ou à Toronto. Le dynamisme de leur production est également commun à tous.

Afin de donner suite à cet élan vital et de démontrer la démarche actuelle qu'ils poursuivent dans leur milieu, le Musée a demandé à chacun d'eux de présenter une ou plusieurs oeuvres inédites, volontairement regroupées dans un ensemble significatif. L'Exposition présente donc six propositions qui font suite à un travail dynamique et continu dans le temps. Ce concept est couplé avec celui d'un catalogue où chaque artiste présente sa production et témoigne de sa démarche créatrice.

L'Exposition est partiellement subventionnée par le Conseil des arts du Canada. Elle est ouverte jusqu'au 2 décembre.

Le Curé Labelle (le colonisateur, le politicien, la légende), tel est le titre d'un ouvrage de Robert Lévesque et Robert Migner, publié aux éditions La Presse dans la collection "Jadis et naguère", 204 pages, \$8,95.

Un professeur de l'Université du Québec à Trois-Rivières, M. Serge Gagnon, a reçu le prix Lionel-Groulx pour son étude *Le Québec et ses historiens*, publiée aux Presses de l'Université Laval.

La Sagouine, célèbre pièce d'Antonine Maillet a été présentée récemment à Toronto dans une version anglaise.

La Société canadienne de l'éducation par l'art prépare une collection d'art permanente représentant l'art chez les jeunes Canadiens de six à 19 ans. Chaque pièce de la collection sera photographiée et préparée pour différentes expositions.

Pièce pour enfants d'un dramaturge manitobain



Nico, le jeune voyageur, rencontre Nipi, l'esprit des eaux.

Nico et Niski et la Raquette volante, pièce pour enfants du dramaturge manitobain Claude Dorge, a été présentée dernièrement en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario.

La pièce, montée par le Cercle Molière de Saint-Boniface, a fait l'objet de 80 spectacles lors d'une tournée organisée par la Fédération culturelle des Canadiens français et subventionnée par le Secréariat d'État.

Qui sont Nico et Niski?

Nico et Niski ont été créés en 1974 par l'artiste franco-manitobain, Réal Bérard.

"Je voulais créer des personnages qui pourraient intéresser nos jeunes, qui reflèteraient notre patrimoine et qui seraient bien de chez nous", explique M. Bérard. "Depuis un bout de temps, j'esquissais un voyageur. Peu à peu, je l'ai rajouté, j'ai fait de mon jeune voyageur un personnage un peu plus stylisé. Je l'ai appelé Nico."

Afin de donner un compagnon de route au jeune Nico, M. Bérard créa l'outarde, Niski, amie inséparable du petit voyageur.

Nico et Niski dessinés, il ne fallait pas les laisser dans l'oubli. L'occasion de les faire connaître se présenta très tôt. Nico et Niski allaient tenir les rôles de guides dans les deux cahiers d'activités pour enfants suivants: *Nico et Niski visitent le*

Manitoba et Nico et Niski au festival du Voyageur, dessins de Réal Bérard et textes de Claude Dorge.

"Réal avait plusieurs fois dessiné Nico et Niski sur une grande raquette volante", raconte Claude Dorge, l'auteur de la pièce. "En voyant ces deux amis sur leur raquette assez exceptionnelle, je me suis dit qu'il y avait certainement là de quoi bâtir une pièce pour enfants."

L'intrigue de la pièce

En se réveillant un matin, Nico découvre la disparition de son amie, Niski. Ne trouvant qu'un seul indice, une grosse plume noire, il part à sa recherche. Ainsi commence une aventure qui le mène dans la forêt du corbeau géant, Hahassiou. En colère contre Nico, Hahassiou convoque Youtin, l'esprit du vent, et Iskotéo, l'esprit du feu. Ensemble, ils chassent Nico.

Nico rencontre, par la suite un autre personnage, Wapitik, et lui sauve la vie. En retour, Wapitik lui offre une raquette volante qui lui permettra de trouver Niski.

Nico se rend au camp du sorcier Wetikou, complice de Hahassiou. Là, il rencontre la princesse Maukwa, prisonnière de Wetikou, et une grenouille peu ordinaire, Anékisse. Ils ont à faire face à la puissance redoutable de Wetikou.

L'aventure se termine bien, mais non sans surprises.

Nouvelles brèves

Pour souligner le dixième anniversaire de la Loi sur les langues officielles, M. Max Yalden a lancé une nouvelle revue *Langue et Société*, dont le tirage sera d'environ 10 000 exemplaires. La revue paraîtra quatre fois l'an; le public pourra la recevoir en faisant la demande au bureau du commissaire aux langues officielles, 66, rue Slater, Ottawa, Ont. Canada K1A 0T8.

Dans le cadre des demi-finales de la coupe Grey de la Ligue canadienne de football, le 17 novembre, les Alouettes de Montréal ont battu les Rough Riders d'Ottawa par 17 à 6 et les Eskimos d'Edmonton ont gagné contre les Stampers de Calgary par 19 à 7.

Lors d'une élection partielle au Nouveau-Brunswick, le candidat libéral a été élu par une mince marge de 74 votes. Les sièges à l'Assemblée législative de cette province se répartissent ainsi: conservateurs, 30; libéraux 28.

Une plaque à la mémoire du colonel John By, fondateur d'Ottawa et artisan du canal Rideau, a été dévoilée à Frant (Angleterre) à l'occasion du deux-centième anniversaire de sa naissance. Le colonel By des Royal Engineers a servi à deux reprises au Canada. Lors de son deuxième séjour, commencé en 1826, il a pris en charge la conception et la construction du réseau de canaux reliant la rivière des Outaouais au lac Ontario qui a permis la colonisation de l'Ontario, à l'intérieur des terres. La plaque, une dalle gravée en ardoise du pays de Galles, a été remise par la Historical Society of Ottawa. Né à Londres en 1779, le colonel By est décédé en 1836 à Frant, village des hautes terres du Sussex.

La compagnie Seagram Ltd., de Montréal, a connu sa plus forte hausse de profits en une année depuis 1948. La Compagnie a affiché des profits de \$107,3 millions, ou de \$3,06 l'action, pour

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

l'exercice clos le 31 juillet, soit une augmentation de 15,3 p.c. par rapport à l'année précédente, a déclaré dernièrement M. Edgard Bronfman, directeur exécutif. Les ventes ont atteint \$2,6 milliards, soit 12,4 p.c. d'augmentation par rapport à l'année précédente où elles s'étaient élevées à \$7,3 milliards.

On pourrait arriver à extraire du pétrole de l'Arctique canadien à longueur d'année d'ici quatre ou cinq ans. D'après un rapport présenté par la Dome Petroleum Ltd. de Calgary au Congrès mondial du pétrole, une action énergique est nécessaire pour exploiter les réserves possibles de l'Arctique avant que les économies mondiales ne soient frappées par des pénuries. Décivant les progrès accomplis sur l'étude des caractéristiques des glaces et les méthodes de forage dans l'Arctique, le rapport estime que la circulation maritime par le passage du Nord-Ouest pourrait être possible pendant toute l'année d'ici trois ans. On pourrait, au cours de cette période, effectuer un forage exploratoire pour ensuite commencer à produire et transporter le pétrole les deux années suivantes.

La Bibliothèque nationale du Canada a annoncé le nouveau barème des prix pour la revue *Canadiana*. Le prix de l'abonnement au mensuel illustré passera immédiatement au Canada à \$72 par année et à \$75 l'an prochain dans les autres pays. Le numéro se vendra dorénavant \$5,75 au Canada et \$6,90 dans les autres pays. Pour plus de renseignements s'adresser à la Division de la rédaction de *Canadiana*, Direction du catalogage, Bibliothèque nationale du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa (Ontario), K1A 0N4.

Une baleine de 7,5 mètres a été repêchée dans le port de Montréal. Des cétacés sont aperçus régulièrement en aval de Québec, mais il est extrêmement rare qu'ils parviennent jusqu'à Montréal.

Le président de la société Air Canada a déclaré lors d'une interview que, d'ici deux ans, le public devrait avoir la possibilité d'acheter des actions de la Société. Mais il a fait remarquer que l'État devrait continuer de diriger la Société durant quelque temps encore et ne la remettre que graduellement au secteur privé.

Le gouvernement du Québec a fait adopter une loi spéciale suspendant, pendant 15 jours, le droit de grève dans le secteur public et parapublic, et obligeant les 300 000 syndiqués à se prononcer sur les dernières offres patronales. Cette loi, qui a reçu l'appui unanime de l'Opposi-

tion, vise à mettre fin aux grèves sectorielles et à empêcher le début d'une grève générale illimitée des membres du Front commun. Elle touche tous les salariés du secteur public et parapublic encore en négociations avec le gouvernement, à l'exception des employés de l'Hydro-Québec.

Un économiste en agriculture de l'Université de la Saskatchewan, M. Grant Devine, 35 ans, a été élu récemment chef du Parti progressiste-conservateur de cette province.

Le gouvernement conservateur de M. Clark a survécu à une motion de non confiance sur la politique énergétique du gouvernement présentée par les libéraux et appuyée par les néo-démocrates. La motion a été battue grâce à l'appui des cinq députés créditistes.

Prix du pétrole... (suite de la page 3)

d'accise prélevée sur l'essence, actuellement de sept cents, jusqu'à un maximum de 30 cents le gallon, pour promouvoir l'économie d'énergie et recueillir des fonds pour le trésor fédéral. M. Davis s'est fermement opposé à une telle augmentation, la qualifiant d'inflationniste et de fardeau supplémentaire injustifiable pour les consommateurs. M. Lougheed n'a pas appuyé l'augmentation et ne s'y opposera pas tant et aussi longtemps que la taxe d'accise ne diminuera pas les revenus provinciaux.

Entente substantielle

Dans une déclaration qu'il a faite à la Chambre des communes à l'issue de la Conférence des premiers ministres, M. Clark a dit que la réunion avait donné lieu à une "entente substantielle" sur la nécessité de rendre le Canada autosuffisant en matière énergétique d'ici 1990, par le biais d'une augmentation de la production nationale, de l'économie d'énergie et de la substitution d'autres sources d'énergie au pétrole. Il a ensuite pris l'avion pour se rendre en Alberta et en Saskatchewan afin de rencontrer M. Lougheed et M. Allan Blakeney, au cours de la même semaine, en vue de négocier un relèvement du prix national du pétrole pour l'amener au prix international, probablement selon la formule d'une augmentation annuelle de \$4 le baril. Il a également discuté de l'imposition d'une taxe spéciale sur les profits des entreprises supérieures au niveau autorisé pour financer de nouveaux programmes énergétiques.